



# MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 16 mai 2022

### **A31 – Travaux de réhabilitation de chaussée de Autreville sur Moselle à Loisy (54) par la DIR Est**

**Du lundi 16 mai au mercredi 8 juin 2022**, la direction interdépartementale des Routes Est (DIR Est), pour le compte de l'État, réalise une opération de réhabilitation de chaussée sur l'A31 entre Autreville-sur-Moselle et Loisy (54), dans le sens Nancy → Metz.

**Au cours des nuits du 16 au 20 mai, du 23 au 25 mai, du 30 mai au 3 juin et du 7 au 8 juin 2022**, les travaux entraîneront la coupure de l'A31 du sens Nancy → Metz à hauteur de l'échangeur 24 de Custines, de 21h00 à 6h00, ainsi que la fermeture des bretelles d'accès à A31 vers Metz depuis les diffuseurs n°24 de Custines et n°25 de Belleville.

Les usagers de l'A31, en provenance de Nancy et souhaitant se diriger vers Metz, seront invités à emprunter la sortie vers Custines au diffuseur n°24 puis à suivre la déviation S11 empruntant successivement :

- la zone industrielle de Pompey *via* les boulevards de la Moselle et de Finlande,
- les Rue du 10 Septembre 1944, Rue du Général Leclerc, et Rue de Nomeny en traversée de la commune de Custines,
- et enfin la RD44 vers Nomeny et la RD120 vers Atton pour retrouver l'A31 en direction de Metz au diffuseur n°27.

En journée et lors des week-ends compris entre le lundi 16 mai et le mercredi 8 juin 2022, la circulation du sens Nancy → Metz d'A31 sera rétablie sur deux voies de circulation avec une vitesse réduite.

*L'opération sera sans incidence sur le sens Metz → Nancy de l'autoroute A31 qui sera systématiquement maintenue dans des conditions normales de circulation.*

*Dans un souci de sécurité des usagers et des intervenants, et compte tenu des travaux indispensables actuellement en cours sur les viaducs de Belleville et Autreville, cette opération de réhabilitation de chaussée nécessite une coupure du sens Nancy vers Metz de l'A31 chaque nuit de travaux.*

*Le choix de l'itinéraire de déviation retenu, qui emprunte le ban communal de Custines, est imposé par la configuration du réseau secondaire et par les interventions qui y sont programmées.*

**Consciente des désagréments liés à ce chantier,  
la DIR Est remercie les riverains et automobilistes de leur compréhension.  
Elle leur recommande la plus grande prudence  
et la modération de leur vitesse sur les déviations.**

#### **Contact presse :**

Bureau Management et Communication  
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr  
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 42 52 55 60

Siège de la Direction interdépartementale des routes Est  
Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00  
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00  
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux

